



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 19.13 – Avril 2019

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats

- À la rentrée scolaire 2018, l'ensemble des élèves entrant en CP a été évalué en français et en mathématiques (790 000 élèves dans près de 31 000 écoles).

En français, les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé dans le domaine de la compréhension orale et le plus faible dans celui de la connaissance des lettres. En mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes.

Comme cela a déjà été observé dans d'autres dispositifs d'évaluation, les écarts sont importants entre les élèves du secteur public et ceux du secteur privé. Au sein du secteur public, les élèves de REP et de REP+ sont plus souvent en difficulté.

Enfin, les résultats observés varient selon les académies. Les performances sont moins assurées dans les académies du Nord, d'une partie de Sud Est et des DOM.

Équipe Repères CP-CE1, DEPP*

► En septembre 2018, 790 000 élèves entrant en cours préparatoire (CP) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEPP), à partir d'orientations définies avec le conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Il s'agit de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP. Ainsi, les professeurs peuvent identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie pédagogique appelée « réponse à l'intervention » qui a fait ses preuves dans d'autres pays.

Le protocole d'évaluation permet de dresser un panorama de certaines des compétences développées en maternelle. En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de quatre des attendus des programmes : comprendre des textes à l'oral ; manipuler des syllabes ; discriminer des sons ; reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire.

En mathématiques, ce sont deux des attendus des programmes qui ont été évalués : utiliser les nombres (évaluer et comparer, réaliser une collection, utiliser le nombre pour exprimer

la position d'un objet, mobiliser des symboles analogiques, etc.) et étudier les nombres (lire, écrire en chiffres, quantifier des collections, composer et décomposer, dire combien il faut enlever ou ajouter pour obtenir des quantités, etc.). Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de prédire le mieux les éventuels obstacles à la réussite en CP afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. À un niveau individuel, les résultats en début de CP doivent toujours être interprétés par l'enseignant dans le contexte de la classe. De plus, les élèves ne sont pas nécessairement habitués à des passations d'exercices formalisées, avec des contraintes de temps précises. En enrichissant les pratiques des enseignant, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, a pour objectif de contribuer à améliorer leur acquisition au cours des premières semaines de l'année scolaire.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1).
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des enseignants de grande section et de CP, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Ensuite, le traitement statistique de la DEPP, avec l'appui du conseil scientifique

de l'Éducation nationale a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère.

Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie).

Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque enfant et y remédier le plus vite possible.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie).

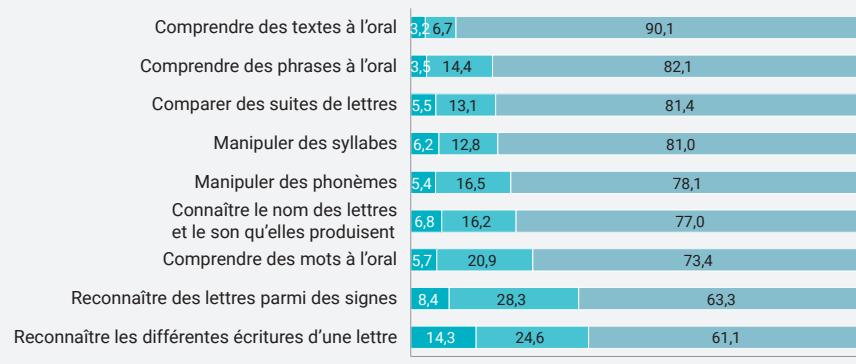
En français, en début de CP, un niveau de maîtrise élevé en compréhension orale et faible pour la connaissance des lettres

La connaissance des lettres est le domaine où les performances des élèves sont les moins affirmées : 61,1 % de maîtrise satisfaisante (élèves au-dessus du seuil 2) pour la reconnaissance des différentes écritures

* Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

des lettres, 63,3 % pour la reconnaissance des lettres parmi les signes et 81,4 % pour l'exercice de comparaison des suites de lettres. Pour ce qui concerne les compétences phonologiques, le niveau satisfaisant varie de 77 %, pour la connaissance des lettres et des sons qu'elles produisent, 78,1 % pour la manipulation de phonèmes, à 81 % pour la manipulation de syllabes. La compréhension orale est le domaine qui apparaît comme celui où les élèves ont les résultats les plus solides : 73,4 % pour la compréhension des mots, 82,1 % pour celle des phrases et 90,1 % pour celle des textes ▶ figure 1. Une des hypothèses pouvant expliquer la moindre réussite pour la compréhension des mots serait que les élèves ayant des déficits de vocabulaire le compenseraient dans les épreuves de compréhension de phrases et de textes via le contexte.

► 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CP (en %)



- Groupe sous le seuil 1 (à besoin)
- Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)
- Groupe au-dessus du seuil 2

Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

Lecture : en début de CP, 13,1 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comparer des suites de lettres ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

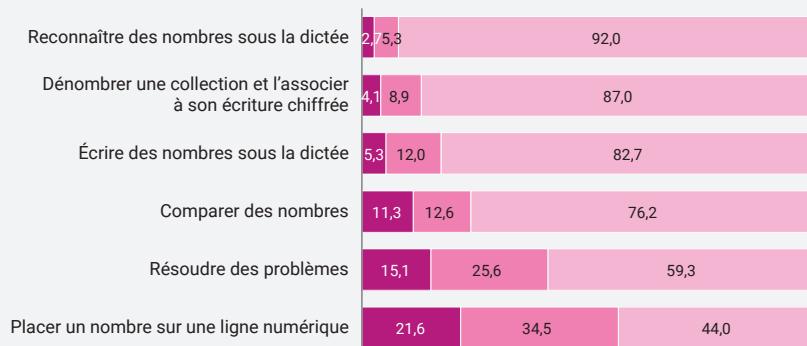
Source : MENJ-DEPP, Repères CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP

En mathématiques, des difficultés en résolution de problèmes

À l'entrée en CP, la reconnaissance (92 % de maîtrise satisfaisante) ou l'écriture des nombres jusqu'à 10 (82,7 %) sont les exercices affichant le meilleur taux de réussite. En revanche, les résultats dans le domaine de l'utilisation des nombres sont beaucoup plus hétérogènes. Si l'exercice de dénombrement de collections est plutôt bien réussi (87 %), celui de résolution de problèmes n'est réussi correctement que par 59,3 % des élèves, alors que le seuil de réussite a été fixé à quatre problèmes résolus sur six. L'exercice proposé de placement d'un nombre sur une ligne numérique, peu familier sans doute, n'est réussi de manière satisfaisante que par 44 % des élèves.

► 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CP (en %)



- Groupe sous le seuil 1 (à besoin)
- Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)
- Groupe au-dessus du seuil 2

Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

Lecture : en début de CP, 12,6 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comparer des nombres ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP

Des réussites hétérogènes selon les publics

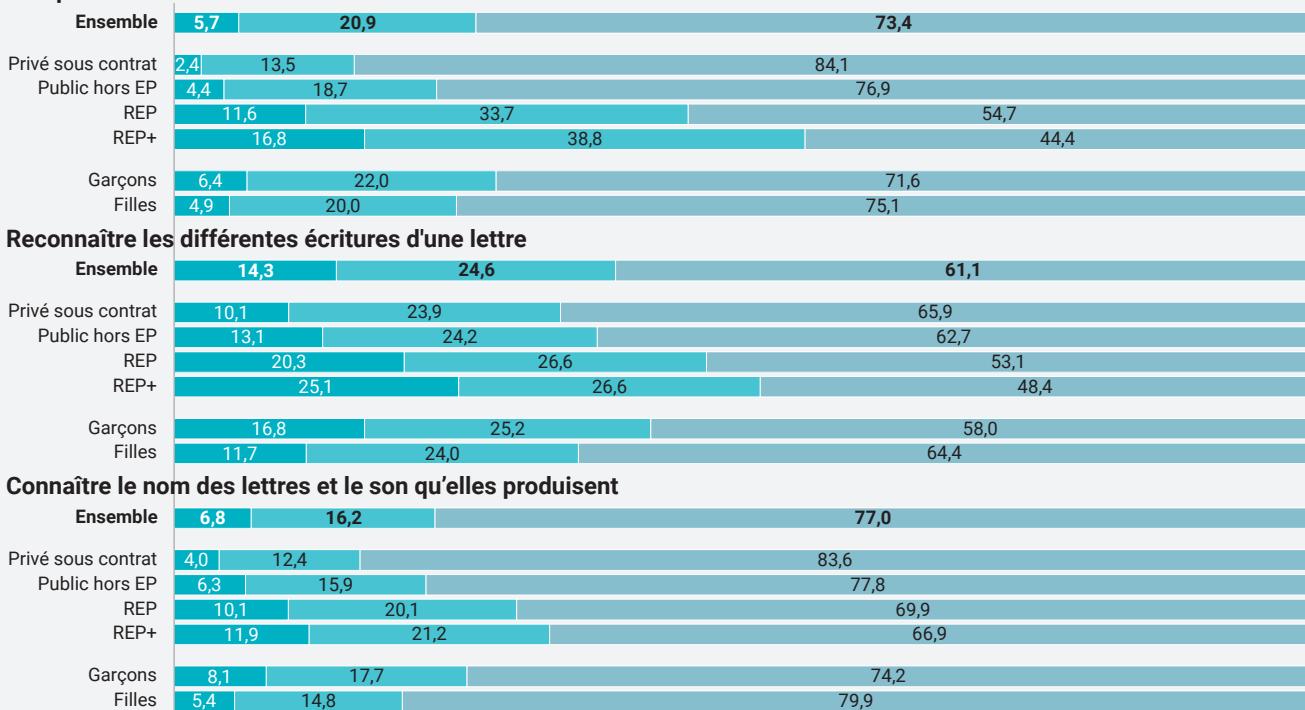
Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). En général les élèves entrant en CP dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie). Les écarts en français les plus marqués sont constatés en compréhension orale (de 15 à 32 points de différence entre REP+ et public hors EP selon les exercices), et les moins importants dans le domaine de la connaissance des lettres (de 8 à 14 points) et pour les compétences phonologiques (de 11 à 16 points) ▶ figure 3.

Quel que soit le domaine évalué en début de classe de CP en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie). Pour la compréhension de mots entendus, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affiche donc une maîtrise satisfaisante, l'écart est supérieur à 3 points. Pour le domaine relatif à la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre, il est supérieur à 6 points. En mathématiques, les écarts les plus marqués sont constatés pour l'utilisation des nombres (de 8 à 24 points de différence

entre REP+ et public hors EP selon les exercices), en particulier pour la résolution de problèmes, et les moins importants dans le domaine de la connaissance des nombres (de 6 à 9 points) ▶ figure 4. Comme en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines évalués à deux exceptions près : les domaines « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne numérique ». En résolution de problèmes comme en connaissances des nombres, les écarts sont d'environ 3 points en faveur des filles.

► 3 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en français en début de CP selon le sexe et le secteur (en %)

Comprendre des mots à l'oral



● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

Lecture : en début de CP, 38,8 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comprendre des mots à l'oral ».

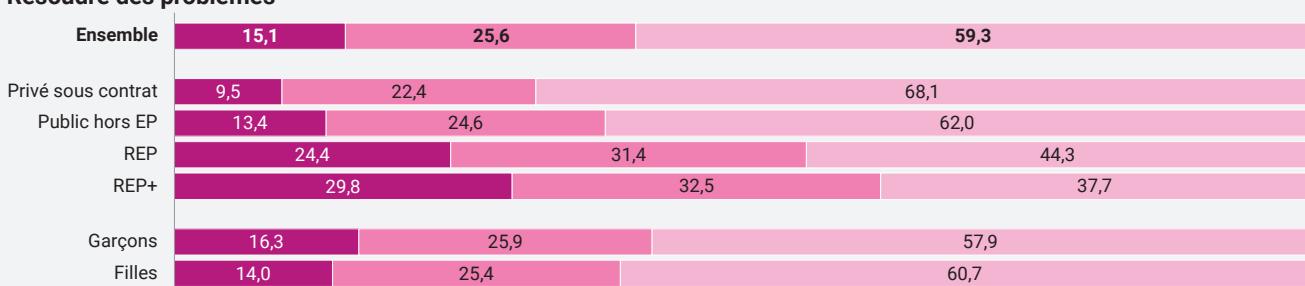
Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP.

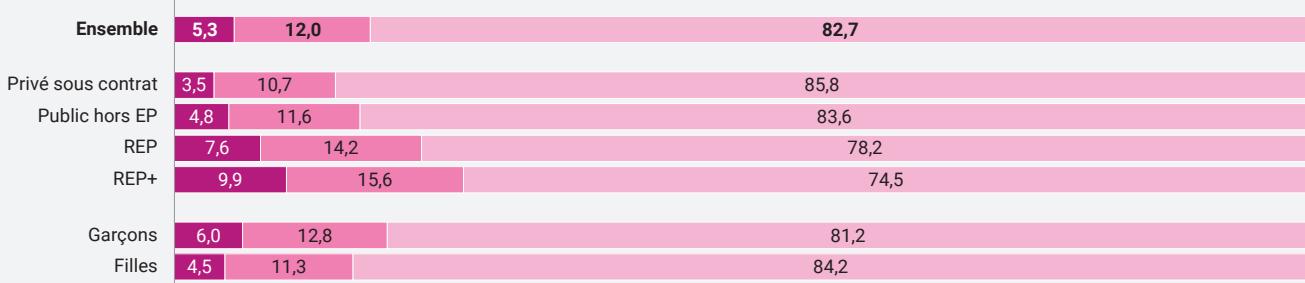
Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP

► 4 Répartition des élèves dans les groupes dans deux domaines évalués en mathématiques en début de CP selon le sexe de l'élève et le secteur (en %)

Résoudre des problèmes



Écrire des nombres sous la dictée



● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100.

Lecture : en début de CP, 32,5 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « résoudre des problèmes ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP

Des réussites différencierées selon les académies

La maîtrise des compétences évaluées en début de cours préparatoire est moins prononcée dans le Nord, une partie du Sud-Est ainsi que dans les DOM. En français, par exemple, concernant la manipulation de phonèmes, au niveau national, près de 8 élèves sur 10 (78,1 %) sont au-dessus du seuil 2 et affichent donc une maîtrise satisfaisante. Ce pourcentage varie selon les académies ► **figure 5**. Ainsi, en France métropolitaine, la part des élèves qui affichent une maîtrise satisfaisante est inférieure à 76 % dans les académies d'Amiens, de Corse, de Lille (74,3 % pour chacune d'elles), de Créteil (74,6 %), de Strasbourg, de Reims (75,1 %) et de Montpellier (75,2 %). Ce sont les académies de Rennes (83,4 %), Grenoble (83,1 %), Nantes (82,3 %), Paris (82,2 %) et Clermont-Ferrand (81,8 %) qui présentent les pourcentages de maîtrise les plus élevés. Dans les DOM, la part des élèves au-dessus du seuil 2 varie de 53,3 % en Guyane à 77,7 % à La Réunion. Pour les mathématiques, les différences observées entre académies sont assez similaires. Ainsi, par exemple, les résultats observés dans le domaine « comparer des nombres » montrent aussi des compétences moins assurées dans les académies de Créteil, de Corse, d'Amiens et de Strasbourg où la part des élèves qui affichent une maîtrise satisfaisante est inférieure à 76 %. À l'opposé, les niveaux de maîtrise les plus élevés se trouvent dans les académies de Clermont-Ferrand, Limoges, Rennes, Grenoble, Nantes et Paris (79 % ou plus). Dans les DOM, la part des élèves au-dessus du seuil 2 dans ce domaine varie de 51,7 % en Guyane à 66,9 % à La Réunion.

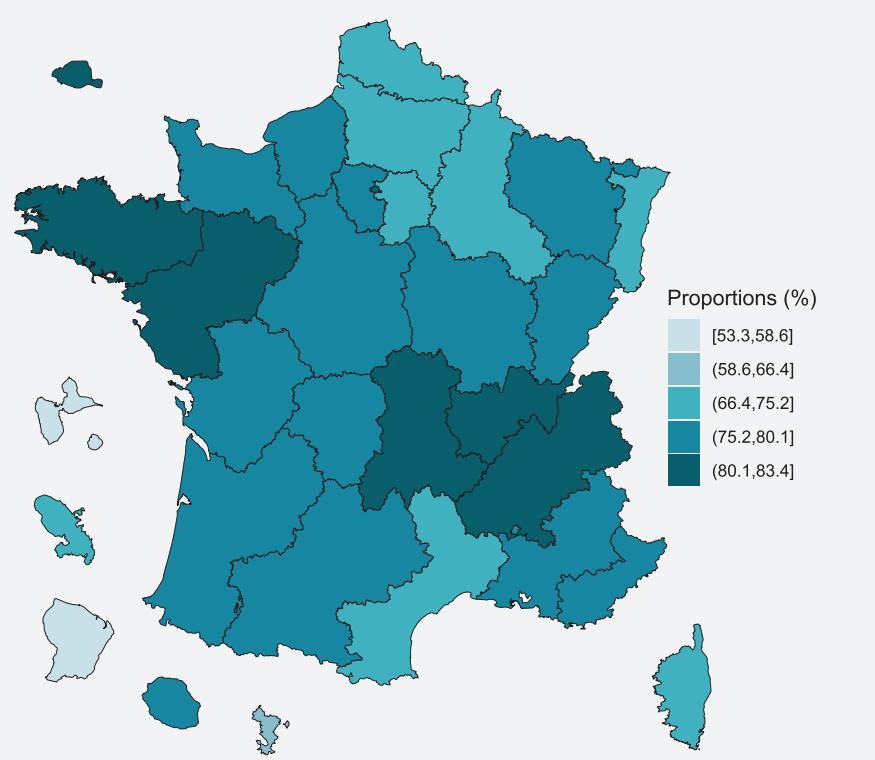
Cette note d'information s'est attachée à présenter les premiers résultats de cette évaluation nationale exhaustive. Ils sont à mettre en regard des caractéristiques socio-économiques de chacun des territoires. Ils peuvent également être analysés avec d'autres indicateurs comme ceux des résultats aux évaluations à l'entrée en sixième ou aux Journées défense et citoyenneté. Enfin, les travaux présentés dans la publication de la DEPP « Géographie de l'École » peuvent éclairer leur lecture.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.13 est en ligne sur
education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures**
ou à des informations complémentaires,
voir la rubrique « Télécharger les données :
tableaux et graphiques au format XLS ».

► 5 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans le domaine « manipuler des phonèmes » en début de CP selon l'académie



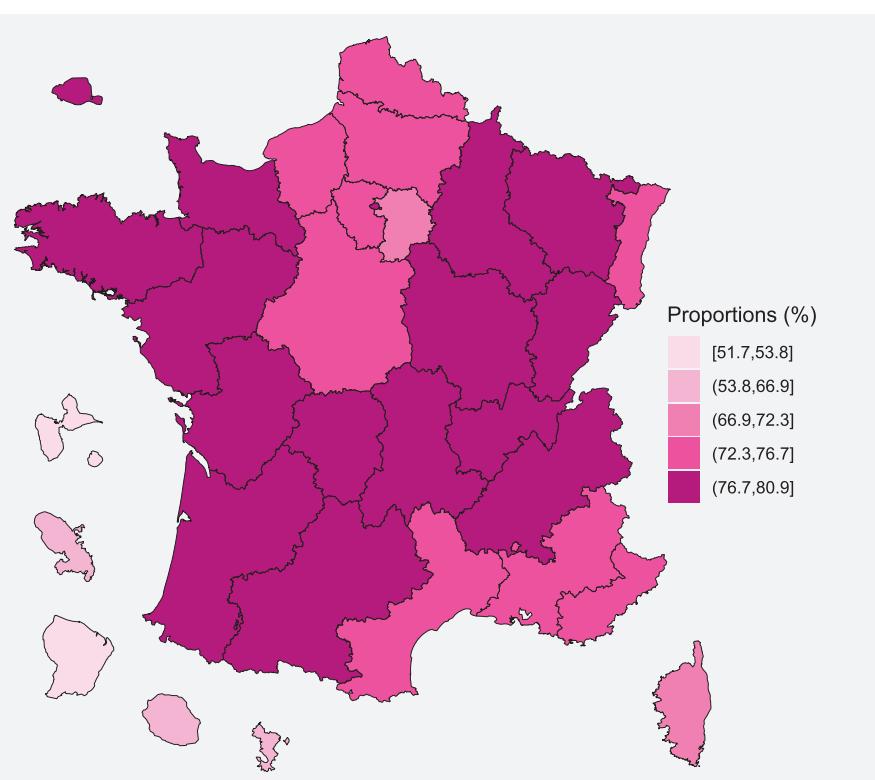
Lecture : en début de CP, 83,4 % des élèves de l'académie de Rennes sont au-dessus du seuil 2 et affichent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « manipuler des phonèmes ».

Champ : France métropolitaine + DOM, public + privé sous contrat

Source : MENJ-DEPP, Repères CP

Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP

► 6 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans le domaine « comparer des nombres » en début de CP selon l'académie



Lecture : en début de CP, 80,3 % des élèves de l'académie de Limoges sont au-dessus du seuil 2 et affichent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « comparer des nombres ».

Champ : France métropolitaine + DOM, public + privé sous contrat

Source : MENJ-DEPP, Repères CP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.13. © DEPP